

SM le Roi préside la cérémonie de signature d'une convention sur l'amélioration de l'accès aux services de base dans la région de Marrakech Tensift Al- Haouz

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-12-2010 23:09:02

- **Le programme sera réalisé dans un cadre contractuel entre l'Etat et la région selon une démarche participative destinée à l'élaboration d'un projet régional intégré pour un développement territorial durable.**
- **Ce programme inspiré de l'esprit de l'INDH est destiné à surmonter nombre de déficits et à favoriser la promotion de la région.**
- **Il repose sur trois axes relatifs aux infrastructures, aux services sociaux et à la qualification de l'élément humain.**

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, vendredi au palais royal à Marrakech, la cérémonie de signature d'une convention-cadre relative au programme 2011-2015 d'amélioration de l'accès aux services de base dans la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz, d'un coût global de près de 7 milliards DH.

Cette convention a été signée par MM. Taib Cherqaoui, ministre de l'Intérieur, Salaheddine Mezouar, ministre de l'Economie et des Finances, Karim Ghellab, ministre de l'Equipement et des transports, Mohamed Taoufiq Hjira, ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace et Mme Yasmina Baddou, ministre de la Santé.

Elle a également été signée par MM. Ahmed Akhchichine, ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, Moncef Balkhayat, ministre de la Jeunesse et des sports, Hamid Narjiss, président du conseil régional de Marrakech-Tensift-Al Haouz, Ali Fassi Fihri, directeur général de l'Office national de l'Eau potable et de l'Office national de l'électricité, et Larbi Bencheikh, directeur général de l'Office de formation professionnelle et de promotion du travail.

Au début de cette cérémonie, M. Hamid Narjiss a présenté un exposé devant SM le Roi sur ce programme quinquennal qui sera mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat et la région concernée.

Il a souligné que "ce programme qui s'inspire de l'esprit de l'Initiative nationale pour le développement humain est destiné à surmonter nombre de déficits et à favoriser la promotion de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz, l'une des régions les plus pauvres du royaume".

Le programme consiste en le renforcement du taux d'approvisionnement en eau potable, la généralisation du raccordement au réseau électrique des communes rurales ciblées, le renforcement du réseau routier et de l'accès aux services de santé, le soutien de l'offre éducative et la lutte contre la déperdition scolaire, l'encouragement des compétences et talents sportifs, l'encadrement des jeunes, la lutte contre l'habitat insalubre et la promotion de l'auto-emploi.

Le programme s'inspire, dans son approche et sa stratégie d'intervention, d'un diagnostic de la situation actuelle de la région selon une démarche participative en procédant à l'élaboration d'un projet régional intégré articulé autour du développement territorial durable, à la mise en place d'un cadre contractuel entre l'Etat et la région, à la mobilisation des acteurs centraux et locaux, au suivi et à l'évaluation des différentes étapes de mise en œuvre, conformément aux principes de la bonne gouvernance.

Le programme couvre trois axes d'intervention, à savoir le renforcement des infrastructures de base, le développement des services sociaux et la qualification de l'élément humain.

Concernant le premier axe, l'ambition est de faire passer le taux d'alimentation en eau potable de 86% à 95% à l'horizon 2015, pour bénéficier à une population de 355.700 habitants répartis sur 46 communes en mobilisant une enveloppe budgétaire de 861 millions de DH.

Le programme prévoit également la généralisation du raccordement au réseau électrique de quelque 150 communes, en portant ce taux de 93% à 98%, en plus du raccordement électrique des ménages qui devaient bénéficier d'un programme d'électrification à base de l'énergie solaire.

Ce projet de généralisation du raccordement au réseau électrique profitera à terme à 203. 000 personnes, pour un investissement de 837 millions de DH.

Le programme d'amélioration de l'accès aux services de base dans la région concerne aussi le renforcement du réseau routier et l'augmentation de l'accessibilité de 77% à 81% en faveur d'une population estimée à 57. 125 personnes.

D'un coût de 107 millions de DH, ce projet bénéficiera à 31 communes de la région grâce à l'aménagement de 182 kilomètres de routes.

Au volet des services sociaux, le programme se fixe pour priorités le développement et la mise à niveau du secteur de la santé publique sur le plan local à travers l'amélioration et le renforcement des prestations hospitalières, la promotion de l'accès aux services de santé en milieu rural et la prise en charge des cas urgents.

D'un investissement global de 450 millions de DH, les interventions relatives à l'axe de santé profiteront à 2.483.000 habitants et porteront sur la construction de 6 hôpitaux, 49 logements de fonction et 24 centres de santé et la réhabilitation de 24 autres centres ainsi que l'acquisition de 16 ambulances et de 16 unités médicales mobiles.

Il est prévu en outre la construction de 30 complexes socio-sportifs pour un coût global de plus de 36 millions de DH.

La réalisation de ces complexes, dont bénéficieront plus de 424.000 personnes, s'inscrit dans le cadre du développement de l'infrastructure sportive de la région, l'appui aux talents sportifs et l'encadrement des jeunes.

Cet axe relatif aux services sociaux comprend aussi la mise en oeuvre d'un plan régional pour la lutte contre l'habitat insalubre, destiné à la mise à niveau des villes et des centres ruraux, au développement d'une politique de prévention pour favoriser un équilibre entre l'offre et la demande en logements.

Ce plan, doté d'une enveloppe de 2,67 milliards de DH, s'articule autour de trois axes à savoir l'accélération de la cadence de réalisation du programme "Villes sans bidonvilles", la réhabilitation du logement sous-équipé et illégal et des habitations menaçant ruine, au profit de 354.000 personnes.

En matière de qualification de l'élément humain, des fonds de 2 milliards de DH seront mobilisés pour la mise en œuvre de projets de renforcement et de soutien de l'offre éducative, de lutte contre les phénomènes de déperdition scolaire et de sureffectif dans les salles de classe et de réhabilitation des établissements scolaires. Quelque 630.973 personnes bénéficieront de ces projets.

De même, une enveloppe budgétaire de 10,5 millions de DH sera affectée à des projets d'appui à l'emploi et à la création d'entreprises pour le développement des capacités professionnelles, d'insertion des jeunes dans le marché de l'emploi et de promotion des activités génératrices de revenus et d'emplois. Ces projets devront profiter à 1.500 personnes.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence notamment de plusieurs ministres, des directeurs des établissements concernés, du wali et gouverneurs de la région et d'élus locaux.

MAPF